

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article2712>



Les grèves en 2021 Une hausse portée par des revendications salariales

- Thématiques - Travail -



Publication date: samedi 12 août 2023

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

En 2021, 1,6 % des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole (employant 21 % des salariés de ce champ) connaissent un ou plusieurs arrêts collectifs de travail. Cette proportion augmente de 0,4 point par rapport à 2020. L'industrie (avec 3,0 % des entreprises) ainsi que

l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale privés (5,4 %) sont les secteurs les plus concernés. Le nombre de journées individuelles non travaillées (JINT) pour fait de grève diminue de 13 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 58 jours pour 1 000 salariés. C'est dans les transports et l'entreposage qu'il est le plus élevé (325). Les arrêts collectifs de travail sont portés en

majorité par des mouvements interprofessionnels, bien que les motifs internes progressent le plus. Pour 73 % des entreprises connaissant au moins une grève en 2021, les revendications portent sur les rémunérations, une part en nette hausse par rapport à 2020 (+25 points).